

PROJET : LIEU DE REMOBILISATION



PROJET 2024-2026
2 LIEUX DE VIE DANS LE SINE SALOUM
FATICK OUVERT DEPUIS 2010
DJILAS OUVERT DEPUIS 2012
Partenariat entre :

L'ASSOCIATION PDSR
ET
LES PIONNIERS DU SENEGAL

*Association Promotion Des Séjours de Remobilisation – 28 rue Rouget de Lile
93 160 NOISY LE GRAND
Tel : 06 24 75 34 31 – Mail : associationpdsr@gmail.com*

PORTEURS DU PROJET

L'association Promotion Des Séjours de Remobilisation Et Les Pionniers du Sénégal

Partenaire du Nord

Nom, sigle de la structure accueillant le projet : PDSR

Nom du responsable du projet : Laurent MARCILLE

Adresse : 28 CITE DE LA PLANTE 16100 CHATEAUBERNARD

Tél : 06 24 75 34 31

Email : associationpdsr@gmail.com

Partenaire du Sud

Nom, sigle de la structure accueillant le projet : Les Pionniers du Sénégal département de FATICK

Nom du responsable des Pionniers : Omar N'GOM

Adresse : PIONNIERS DE FATICK BP 278 FATICK SENEGAL

Tél : 00 22 17 75 68 11 43

SOMMAIRE

Introduction

1. Déclaration de principe des Pionniers du Sénégal
2. Objectif
3. Public Cibl 
4. Localisation
5. La phase de pr paration
6. Encadrement
7. Organisation
8. H bergement
9. Fonctionnement
- 10. valuation
11. Rythme des d parts et retours
12. Gestion de crise

Conclusion

Introduction

Le projet associatif comprend 2 lieux de vie

FATICK ouvert en octobre 2010 accueillant 2 unités distinctes de 4 jeunes
DJILAS ouvert en octobre 2012 accueillant 2 unités distinctes de 4 jeunes

Ces 2 lieux de vie sont organisés sur la base du projet ci-dessous

Nous avons accueilli depuis 2010 **314 jeunes de 13 à 18ans dont 39% de filles**

Historique :

Responsable d'un service de prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis de 2003 à 2008 puis, directeur de MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) d'octobre 2008 à juin 2018, j'ai mené trois projets de solidarité internationale et d'échanges culturels avec comme partenaire du Sud les Pionniers du Sénégal.

Le public concerné par ces trois actions menées de 2006 à 2008 étaient des jeunes majeurs marginalisés rencontrant de grosses difficultés d'insertion sociale, culturelle et professionnelle. Chacun de ces jeunes ayant un parcours spécifique, nous nous sommes attachés à mener, avec chacun d'eux, un parcours individualisé dans le cadre de ce projet collectif. Pour certains jeunes concernés, la participation au projet leur a parfois évité l'incarcération.

A ce jour, pour avoir gardé des contacts avec 22 jeunes sur 32 ayant participé au projet, je peux affirmer que les 22 jeunes sont en phase d'accession au statut d'adulte responsable et que pour l'ensemble, ils sont en formation, en cours d'emploi ou emploi stable.

Depuis 2010 j'ai ouvert les séjours de remobilisation solidaires aux mineurs suivis par les services de protections de l'enfance dans un cadre civil.

Nous avons reçu, en 2010, un avis favorable du CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) et une habilitation expérimentale de 2 ans puis de 3 ans par le département de la Charente. Notre habilitation est arrivée à échéance en octobre 2015. Depuis 2017 nous sommes agréée par la Seine Saint Denis à la suite du choix de la Charente de ne plus agréer ce projet et ce malgré les résultats probants.

L'absorption de la Fondation DEGORCEFORT en 2018 par une association qui n'a pas souhaité reprendre le projet. J'ai donc dû créer en collaboration avec les cadres de la Fondation DEGORCEFORT, des responsables associatifs et des cadres de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) l'association « Projet De Séjours De Remobilisation » (PDSR). Le département de Seine Saint Denis, au regard de l'évaluation effectuée depuis qu'il soutient ce projet, à transférer l'agrément à notre association.

Le projet qui suit s'appuie sur plusieurs constats et acquis :

- ❖ L'expérience de dix-sept années de collaboration avec les Pionniers de Fatick.
- ❖ La convergence des buts et objectifs éducatifs entre les Pionniers du Sénégal et l'association PDSR.
- ❖ Les difficultés rencontrées dans les MECS vis-à-vis de certains jeunes de 13/17 ans en matière de construction de projets et d'adhésion.
- ❖ Les difficultés de certains jeunes à trouver dans les dispositifs existants leur place pour se construire.
- ❖ Les résultats obtenus sur les retours des séjours.

Le Directeur, Laurent MARCILLE

1. Déclaration de principes

Organisation à vocation socio-éducative, **les Pionniers** est un mouvement ouvert à tous les jeunes en vue de cultiver chez eux le sens de la solidarité et l'amour de la patrie.

- ❖ Mouvement d'essence laïque et mixte, il exclut en son sein toute forme de discrimination basée sur la religion, l'origine, la race, le sexe et les convictions idéologiques ou autres....
- ❖ Le Mouvement défend le respect des libertés individuelles et prône la tolérance, la justice, la préservation de la nature, le progrès social et la démocratie.

Ainsi le mouvement des **Pionniers** s'engage à :

- ❖ Œuvrer pour l'éducation et la formation civique et pratique des jeunes en vue de leur insertion socio-économique.
- ❖ Militer activement pour la promotion et la défense des droits de l'enfant.
- ❖ Accroître les échanges entre les jeunes d'Afrique et du monde pour une prise en charge conséquente de leurs aspirations sur le plan social, économique et culturel.
- ❖ Elaborer des plates-formes d'actions communes avec toutes les organisations nationales ou internationales qui le désirent.
- ❖ Lutter contre les pandémies telles que les IST-Sida, le Paludisme, la Tuberculose, etc.
- ❖ Encourager le reboisement et la protection de la nature.
- ❖ Relever les défis du 3^e millénaire, notamment la réduction de la facture numérique et l'attente des objectifs du millénaire pour le développement.

Vulgariser en fin les idéaux contenus dans la présente déclaration

2. But et objectifs

Le but général du lieu de remobilisation est de permettre aux adolescents âgés de 13/17 ans motivés, en rupture dans les dispositifs existants, d'avoir accès à un séjour d'échange et de solidarité internationale.

- ❖ Permettre aux jeunes en situation d'échec, de se reconstruire dans le cadre d'un projet de solidarité internationale afin de revenir avec des perspectives d'insertion sociale et professionnelle.
- ❖ Faire vivre aux jeunes une expérience de vie qui leur permet de se construire et de s'ouvrir.
- ❖ Se réapproprier leur environnement social (reconstruire les liens et la confiance entre les jeunes et leurs familles lorsque c'est possible, reprendre un rythme quotidien régulier).
- ❖ Vivre une expérience collective avec tous les enjeux de la vie de groupe (échange, confrontation, adaptation, négociation, etc.).
- ❖ Faire découvrir aux jeunes une culture différentes et les confronter aux réalités locales. Partage de culture entre les jeunes sénégalais et les jeunes placés dans le lieu de remobilisation.
- ❖ Découvrir des métiers (construction, forge de puits, cuisine, mécanique, etc.).
- ❖ Reprendre un rythme quotidien régulier en s'appuyant sur le chantier.
- ❖ Recréer le goût de l'effort.
- ❖ Préparer son retour en France en travaillant le projet individuel de retour. En effet, l'objectif est que le jeune revienne avec des perspectives d'insertion sociale et professionnelle.
- ❖ Agir directement sur l'économie et le développement local. En effet, l'association emploie vingt-cinq salariés locaux direct et quatre à huit salariés occasionnels par séjours pour les chantiers. Grâce à l'association, 250 000€ ont été injectés directement dans l'économie locale.

3. Public ciblé

Cadre du placement dans le lieu de vie

- ❖ Article 375 à 375-8 du Code Civil : « si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, une mesure de placement peut être ordonnée par l'autorité judiciaire... »
- ❖ Chapitre IV du Titre II du Code de la Famille et de l'Aide Sociale concernant l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille et notamment les mineurs placés en dehors du domicile familial.
- ❖ La Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 25 janvier 1989 ratifiée par la France en 1990.
- ❖ La Convention Européenne des Droits de l'Enfant du 25 janvier 1996.
- ❖ La Loi 2002-2 du 02 janvier 2002 dite Loi de Renovation de l'Action Sociale et Médico-sociale.
- ❖ Charte des droits et des libertés de la personne accueillie : Article L.311-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Jeunes ciblés par le projet de lieu de vie

Durée du placement : 4 mois

Nombres de jeunes : 7 à 8 jeunes par site

Tranche d'âge : 13/17 ans

Sexe : filles/garçons

Profil de jeunes :

Agés de 13 à 17 ans, les adolescents concernés par le projet sont des jeunes déjà suivis par les services de l'ASE. Ils peuvent être placés ou suivis dans le cadre d'une AED, AEMO, IOE etc.

Nous proposons d'accueillir, dans le cadre de ce projet, des adolescents en situation d'échec dans leur parcours de vie, que ce soit lors d'un placement ou en assistance éducative.

L'élément incontournable à la réussite du parcours, malgré les difficultés des jeunes, est **l'adhésion au projet et la motivation** à partir quatre mois dans le cadre d'un chantier de solidarité international.

Le placement du jeune se fait dans la co-éducation avec le service prescripteur, la structure d'où vient le jeune ou le service de suivi, afin de mesurer l'opportunité du placement et progressivement de préparer le retour après le séjour.

Il s'agit bien là d'un placement, se situant entre le lieu de vie et le séjour de rupture, ayant pour objectif de réinscrire les jeunes dans une démarche constructive afin de se réapproprier, progressivement, leur relation avec l'environnement social et de se situer dans cet espace.



CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS

- ❖ Le jeune accueilli ne peut faire l'objet de discrimination en raison de son origine, de son apparence, de son âge, de ses difficultés sociales ou familiales, de ses opinions, de son orientation sexuelle.

Comment : l'association accueille et accompagne tous les jeunes sans aucun critère discriminatoire.

- ❖ Le jeune accueilli à le droit à la protection, à la sécurité, à la santé et aux soins adaptés.

Comment : par la présence en moyenne d'un adulte pour 2 jeunes, et les protocoles internes liés à la santé.

- ❖ Le jeune accueilli à le droit à une aide et un accompagnement adapté.

Comment : chaque jeune fait l'objet d'un accompagnement individualisé, l'association n'a pas de règlement collectif.

- ❖ Le jeune accueilli à le droit à l'information sur l'aide et l'accompagnement, l'organisation et le fonctionnement du centre.

Comment : l'association transmet aux jeunes le livret d'accueil et du projet, avant toutes décisions, un entretien d'admission est effectué. Enfin, le jeune doit confirmer lui-même son admission.

- ❖ Le jeune accueilli peut exprimer ses attentes, dans le respect des décisions judiciaires, des mesures de protection judiciaire, légales ainsi que des décisions d'orientation, avec l'aide de son représentant légal.

Comment : les jeunes sont reçus chaque semaine en entretien individuel, ils lisent les rapports et ont un espace dans les rapports pour faire leurs remarques.

- ❖ Le jeune accueilli peut demander à tout moment par écrit la révision de sa prise en charge, dans le respect des décisions de justice, des mesures de protection judiciaire, des décisions d'orientation.

Comment : durant le séjour l'association échange avec les référents sociaux afin d'adapter, au retour, la prise en charge aux souhaits et aux capacités du jeune.

- ❖ Le jeune accueilli à droit au respect des liens familiaux et à leur maintien, dans le respect des décisions judiciaires fixant le droit de visite et d'hébergement.

Comment : au regard de l'éloignement l'association met à disposition de chaque jeune la possibilité de téléphoner à sa famille une fois par semaine, si le cadre juridique le permet. L'association est en relation, une fois par semaine, avec les parents et plus si nécessaire.

- ❖ Le jeune accueilli à le droit à l'autonomie ; le projet personnalisé visant à lui donner les moyens de concrétiser cette autonomie.

Comment : chaque jeune fait l'objet d'une prise en charge individualisée et l'équipe adapte cette prise en charge au regard des capacités évolutives des jeunes.

- ❖ Le jeune accueilli a le droit à la pratique religieuse sans que cela puisse faire obstacle aux missions du centre.

Comment : chaque jeune qui le souhaite peut pratiquer une religion et se rendre sur les lieux de cultes appropriés.

- ❖ Le jeune accueilli a le droit au respect de sa dignité et de son intimité.

Comment : chaque jeune est accueilli dans le respect de sa dignité et de son intimité. Le taux d'encadrement permet de veiller à sa sécurité affective.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

La personne accueillie bénéficie des droits reconnus à tout citoyen et, comme tout citoyen, est tenu à certaines obligations.

La structure accompagne de façon équitable et adaptée tous les jeunes confiés

Les jeunes sont tenus d'avoir un comportement adapté à la vie en société dans la collectivité.

Ce comportement doit permettre d'assurer le respect des uns et des autres, de la vie privée, du matériel collectif, de la propreté et du rangement des lieux et des horaires collectifs.

Tenue

Les jeunes sont tenus d'adopter une tenue vestimentaire correcte lorsqu'ils se rendent dans les espaces collectifs.

Tabac

Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux, y compris les espaces privés.

Alcool

La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs

Substances illicites

La détention de stupéfiants constitue un délit et ne peut pas être tolérée dans l'enceinte de la structure.

Prosélytisme religieux ou politique

Chacun est en droit de pratiquer une activité politique, religieuse ou associative, cependant toute forme de prosélytisme et de sectarisme est interdite dans l'enceinte de la structure.

Respect de l'intimité

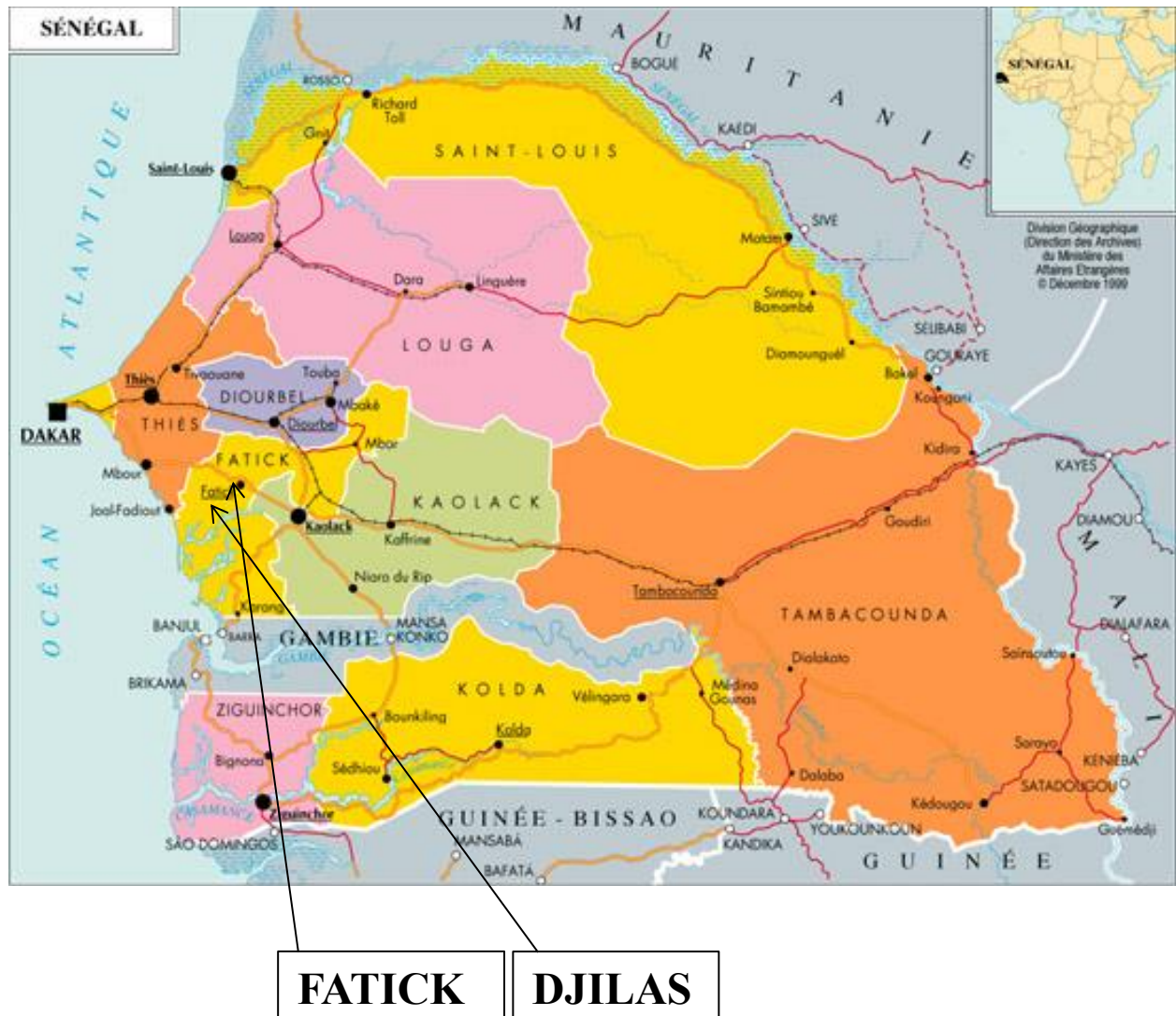
Chacun est tenu de signaler sa présence et de solliciter l'accord de l'intéressé avant d'entrer dans une chambre. L'intimité, la vie affective sentimentale et sexuelle du résident doivent être respectées et préservées.

Quiétude des lieux

Afin de préserver la quiétude des lieux, chaque jeune doit veiller au niveau sonore des appareils de radio etc...

Le règlement de fonctionnement sera affiner pendant la randonnées d'immersion lors de réunions avec le groupe de jeune.

4. Localisation de la région d'intervention



Le Sine-Saloum

Un territoire hybride entre terre et mer. Des milliers d'îles et d'îlots recouverts, tantôt de terre, tantôt de mangrove ou de palétuviers. Une rivière asthmatique, le Saloum, qui se transforme en milliers de canaux d'eau saumâtre hébergeant l'un des écosystèmes les plus riches d'Afrique protégé par le parc national du delta du Saloum. Telle est la moitié Ouest du Sine-Saloum. La moitié Est représente l'inverse de ce paysage vert et grouillant de vie. Une vaste étendue rongée par le sel d'une mer qui remonte. Une maigre savane s'épaississant en allant vers le Sud, à la frontière gambienne. Le Parc National du Siné-Saloum recouvre une immense partie de cette région la rendant ainsi peu peuplée du fait de l'hostilité de cet écosystème humide.

L'impact économique du Sine-Saloum est relativement faible. La production du sel, un peu d'arachide, un peu de pêche et une activité touristique.

Fatick est l'une des quatorze régions administratives du Sénégal. Elle est entourée au nord et au nord-est par les régions de Thiès, Diourbel et Louga, au sud par la République de Gambie, à l'est par la région de Kaolack et à l'ouest par l'océan Atlantique. Le climat est de type soudano-sahélien. L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent les principales ressources, mais, quoique sous-exploité, le potentiel touristique dans la région de Fatick est riche et diversifié. Le région de Fatick compte 613 000 habitants.

Fatick qui partage la région naturelle du Sine Saloum avec Kaolack, est une localité au passé historique riche rythmé par le dynamisme de sa diversité culturelle. Jadis, fief du Buur Sine Coumba Ndoeffène Diouf, roi le plus célèbre de ce pays sérére surnommé, « l'homme au manteau écarlate », cette région a su conserver ses sites et monuments, ses rites traditionnels, ses activités culturelles, mais aussi une certaine identité de son environnement naturel...

Djilas est un village situé dans la région naturelle du Siné-Saloum, à l'Ouest du pays. Djilas est situé sur le territoire de l'ancien royaume du Sine. En 2003, la localité comptait 2 889 habitants.

Fatick et Djilas sont distant d'une cinquantaine de kilomètres.



5. La phase de préparation

La phase de préparation est essentielle pour le bon fonctionnement du projet.

Procédure d'admission des jeunes

Les jeunes sont présentés à l'association, au regard d'une première évaluation, par les services prescripteurs en s'appuyant sur deux critères.

- ❖ L'opportunité du projet au regard du parcours du jeune à évaluer par le référent ASE,
- ❖ Sa motivation à s'inscrire dans un séjour de solidarité internationale et une vérification en présentant le projet aux parents ou tuteurs légaux pour vérifier l'accord de toutes les parties concernées.

A la suite de cette première évaluation par les services prescripteurs, la démarche d'inscription progressive peut se mettre en œuvre en plusieurs étapes :

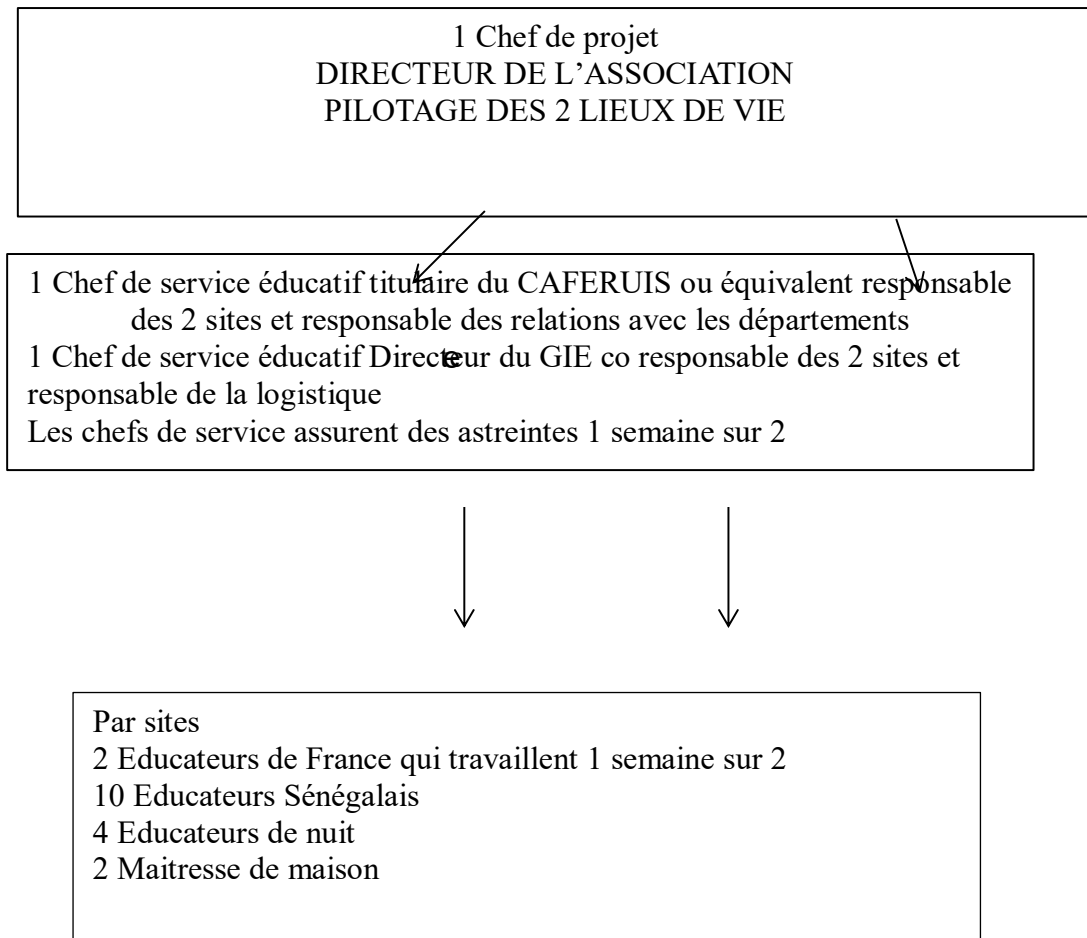
- ❖ Une réunion de présentation du projet au jeune demandeur en présence de l'ASE et des tuteurs légaux, si possible,
- ❖ A la suite de cet entretien le jeune a une semaine pour nous téléphoner afin de nous donner sa réponse,
- ❖ L'admission n'est définitive qu'après la validation du jeune de l'ASE et des tuteurs légaux et signature du contrat de séjour ainsi que la transmission de la prise en charge financière,
- ❖ Enfin, nous ne souhaitons pas avoir d'éléments d'histoire du jeune afin de travailler durant les quinze premiers jours la perception que le jeune a de son histoire et d'échanger avec son référent ASE, cependant nous souhaitons être informé du cadre familial et des contraintes s'il y en a.

Démarches administratives et sanitaires

- ❖ Finalisation des démarches pour le passeport.
- ❖ Prise des billets d'avion.
- ❖ Demande de visas (si nécessaire)
- ❖ Vaccinations (fièvre jaune, méningite, Hépatite B, mise à jour des vaccinations **obligatoires**).
- ❖ Démarrage la veille du départ du traitement antipaludéen.
- ❖ Transmission de la liste des partants au Ministère des Affaires Etrangères, à l'Ambassade de France à Dakar, à la Mairie de Fatick ainsi qu'à la Gendarmerie locale.
- ❖ Inscription des séjours aux fichiers ARIANE du ministère des affaires étrangères

Durant cette période, avant départ qui peut durer entre deux et trois mois, les référents ASE doivent se tenir en rapport constant avec l'association afin de maintenir le jeune en situation de départ et s'engager dans les démarches administratives : passeport et vaccinations, les autres démarches sont effectuées par l'association PDSR

6. Encadrement



Le chef de projet coordonne l'ensemble du dispositif et assure :

- ❖ La direction du dispositif.
- ❖ Le recrutement de l'ensemble du personnel en collaboration avec les Chefs de services locaux.
- ❖ Les relations entre l'association PDSR et les Pionniers du Sénégal.
- ❖ La coordination pédagogique.
- ❖ La liaison avec les services prescripteurs.

Il est d'astreinte une semaine sur deux et doit pouvoir être disponible au Sénégal en 24h maximum. De plus, ce dernier est présent sur place à chaque départ de groupe et chaque retour.

Le Chef de service éducatif assure :

- ❖ La coordination et l'accompagnement des équipes éducatives des deux sites.
- ❖ Il est le garant des projets individualisés des jeunes.
- ❖ L'accompagnement des équipes éducatives au quotidien en fonction des besoins.
- ❖ Les relations avec les différents services prescripteurs.
- ❖ La coordination et la transmission des projets individualisés aux prescripteurs.
- ❖ Le suivi des dépenses des régies éducatives.
- ❖ L'organisation, avec les prescripteurs, du retour des jeunes.
- ❖ Avec le coordinateur technique, ils mettent en place le choix des binômes sénégalais.
- ❖ L'organisation des réunions hebdomadaires des équipes éducatives sur chaque site.
- ❖ Il est d'astreinte une semaine sur deux.

Le Chef de service Directeur du GIE assure :

- ❖ La logistique des chantiers.
- ❖ L'accompagnement avec le coordinateur éducatif des salariés sénégalais.
- ❖ L'intendance des deux sites.
- ❖ L'organisation des manifestations locales (soirée d'accueil,).
- ❖ La gestion des budgets chantier/alimentation/visites locales.
- ❖ Il est le garant du bon fonctionnement technique des deux sites

Les éducateurs spécialisés sont embauchés par l'association PDSR sont chargés de :

- ❖ L'accueil des jeunes en France.
- ❖ L'encadrement des jeunes au Sénégal avec le soutien de deux animateurs des Pionniers du Sénégal.
- ❖ L'évaluation sur la durée des quatre mois la progression des jeunes.
- ❖ La mise en œuvre du retour des jeunes.
- ❖ La rédaction des rapports
- ❖ L'entretien du lien hebdomadaire avec les référents ASE

Le personnel sénégalais, salarié des Pionniers du Sénégal est mis à disposition de l'association PDSR, le chef de Projet est directement leur supérieur hiérarchique par voie de convention

entre les Pionniers du Sénégal et l'association PDSR.

Les animateurs sénégalais viennent en soutien aux deux éducateurs assurent :

- ❖ Le lien entre la culture du pays d'accueil et le groupe.
- ❖ La vie quotidienne des jeunes avec les éducateurs.
- ❖ Le lien entre les jeunes et leur binôme sénégalais.
- ❖ Le contact avec les familles des binômes.
- ❖ Le planning des sorties lié à la découverte du pays.

Les éducateurs de nuit de nuits :

- ❖ S'assurent de la présence des jeunes de 23h à 7h du dimanche soir au samedi matin.
- ❖ Garantissent la sécurité des jeunes sur le lieu de vie durant les nuits.
- ❖ Assurent des rondes régulières pour vérifier la présence des jeunes.
- ❖ Ils recueillent la parole de jeunes , les accompagnent dans les difficultés liées au sommeil

Les maîtresses de maison :

- ❖ Assurent les repas du dimanche soir au samedi matin compris.
- ❖ Garantissent l'hygiène et la propreté du lieu de vie.
- ❖ Font les courses pour la confection des repas.
- ❖ Assurent l'entretien des draps et moustiquaires.

7. Organisation

Les réunions

- ❖ Les réunions locales se déroulent tous les dimanches et servent à :
 - Faire le point sur la situation individuelle des jeunes,
 - Organiser la semaine,
 - Planifier les sorties loisirs et culturelles des week-ends,
 - Gérer les problèmes d'intendance.
- ❖ Au Sénégal, mensuelles : rôle du directeur
 - Anime la réunion d'équipe éducative,
 - Organise une réunion avec les maîtresses de maison,
 - Organise une réunion avec les surveillants de nuit,
 - Met en place une réunion avec le responsable des Pionniers de Fatick.

Au début de chaque séjours, l'équipe éducative travaille au complet avec les jeunes ; huit adultes supervisent les huit jeunes. Cette semaine permet à l'équipe éducative et aux jeunes d'apprendre à se connaître et d'envisager des méthodes de travail individuel.

A partir de la deuxième semaine, les effectifs de l'équipe éducative se réduisent et s'effectue un roulement chaque semaine : Cinq adultes supervisent huit jeunes.

Lors de la dernière semaine du séjour, l'équipe éducative se réunit de nouveau au complet pour vivre les derniers jours du séjour des jeunes.

Réunion Hebdomadaire du Vendredi

N'ayant pas de CVS les jeunes élisent 2 représentants qui pilotent les réunions du vendredi Jeunes/équipe éducative. L'objectif de ses réunions est de recueillir la parole des jeunes, d'apporter d'éventuels aménagements au fonctionnement du séjour.

Passation du dimanche

Au retour du week-end chez le binôme chaque jeune est reçu individuellement par ses référents afin de faire le point sur la semaine écoulée et de fixer ou de confirmer les objectifs de la semaine à venir.

Les relations avec les familles des binômes

Les relations avec les familles des binômes qui accueillent les jeunes les week-ends sont une donnée essentielle à la réussite du parcours du jeune dans l'appropriation du projet.

C'est pourquoi, il est indispensable de mettre en place une relation soutenue entre les intervenants (éducateurs et animateurs locaux) et les familles, en particulier sur les week-ends. C'est aussi un moment d'échange sur le parcours individualisé de chaque jeune qui nous permet d'évaluer sa progression dans le cadre du projet.

Les familles des binômes sont un partenaire essentiel à la bonne réussite du séjour et à l'atteinte de nos objectifs individuels pour chaque jeune.

Une prise en charge individualisée

- ❖ Elle prend en compte les objectifs individuels de chacun des jeunes à leur arrivées
- ❖ Chaque jeune se voit attribuer deux référents éducatifs : un sénégalais et un français qui vont suivre sa progression durant tout le séjour.
- ❖ C'est dans ce cadre que nous allons échanger avec les référents ASE en France afin de construire le projet de retour.
- ❖ Un rapport de mi-séjour et un rapport fin de mesure sont écrits et transmis aux référents ASE, ils doivent être validés par le jeune. Si toutefois il y avait des points de désaccord, ils seraient rajoutés au contenu du rapport en annexe. Chaque semaine, l'association fait un mail aux référents pour les informer du déroulement de la semaine qui vient de s'écouler.
- ❖ Un règlement collectif très basic, reprenant les heures de coucher, les heures de repas et les tâches collectives à effectuer (mise en place des repas et nettoyage) est instauré avec les jeunes en début de séjours et peut être réaménager lors des réunions du vendredi
- ❖ Les limites et diverses autorisations de sorties etc. sont établies entre les référents et chaque jeune, elles sont en lien avec ce que nous montre le jeune en termes de confiance et d'investissement.
Chacun des jeunes fait l'objet de limites individualisées et évolutives au regard de son engagement sur le séjour.

Santé et soins

Fatick dispose d'un hôpital régional pour tous les soins. De plus, l'association a construit un lien particulier avec la pédopsychiatrie sur Fatick, ce qui permet de travailler sur des situations « border line » et de pouvoir adapter un séjour à la carte pour des jeunes souffrant de troubles du comportement lorsque c'est nécessaire.

Nous partons du fait que nous sommes en Afrique et à cette effigie, un soin tout particulier à l'écoute des jeunes (bobologie, ...) est présent au sein de l'équipe tout comme la prévention au risques paludéens, aux infections suite à des petites blessures, au changement d'alimentation, du mode de vie et du climat.

Outils de communication

- ❖ En interne au séjour par site : mise en place de deux cahiers de liaison :
 - Un cahier de liaison entre l'équipe éducative et les surveillants de nuit,
 - Un cahier de liaison pour l'équipe éducative qui comprendra le suivi des jeunes, les liaisons et la description détaillée des événements de la vie du séjour (chantier, sorties, difficultés rencontrées, ...)

Chaque éducateur dispose d'un téléphone portable local

- ❖ En externe avec la France :

L'équipe éducative est dotée de téléphones portables pour joindre le Président de l'association à tous moments en cas d'urgence et, le cas échéant, les services prescripteurs et les familles.

Une adresse mail est disponible pour les rapports avec les familles et les prescripteurs au domicile du coordinateur éducatif.

Des rendez-vous Skype avec les référents sociaux sont possible.

L'association appelle les familles une fois par semaine et les jeunes ont la possibilité de passer deux coups de téléphone par semaine.

L'argent de poche

Chaque jeune reçoit un pécule de 4000 fr CFA chaque semaine, soit 6 € ce qui lui permet de subvenir à des petits besoins au quotidien (ex : une canette de Coca coûte 250 fr CFA).

En fin de séjour et ce afin de pouvoir ramener en France des souvenirs et faire des cadeaux aux personnes qui leurs sont chères, chaque jeune reçoit une prime de 50 000 CFA (ex : achat d'un Djembé 25 000 CFA).

Nous précisons que ces sommes sont indicatives et qu'elles peuvent être réajustées en cas de vols, ou de casse volontaire, mais elles ne peuvent pas faire l'objet de sanctions ou de chantage. Néanmoins, en cas d'achat prohibés constaté, l'association peut être amenée à garder l'argent du jeune et l'accompagner pour ces achats quotidiens et s'appuyer sur cet accompagnement pour qu'il évolue.

Les assurances

Une assurance rapatriement est prise pour chaque jeune ainsi que pour les membres du personnel (MAIF).

Les régies de secours

L'association met à disposition des éducateurs des régies d'avances qui permettront d'acheter les recharges téléphoniques et régler les factures du cybercafé etc, ainsi que de payer d'éventuels soins médicaux en urgence.

8. Hébergement

En semaine :

Sur FATICK : un camp d'accueil a été construit par les jeunes de précédents séjours. Il dispose de quatre cases, de deux places pour les jeunes comprenant chacune W.C, douche, une cuisine et une salle à manger, d'un W.C douche pour les extérieurs et d'un bâtiment comprenant deux locaux techniques, d'un bureau et d'une grande cour.



Camp de Fatick

Sur DJILAS : Nous avons construit un lieu de vie dans lequel se trouve aussi la Maison des jeunes de Djilas ce qui favorise le mixage et l'intégration des jeunes dans le village. Le lieu de vie comprend 6 chambres doubles, une salle à manger couverte, un préau, une pièce de rangement, une cuisine fermée et un bureau le tout sur un grand terrain muni d'une dalle et d'un grand préau pour les activités de jeunes du village (cours de karaté , djembé etc)

Du samedi au dimanche :

Les jeunes sont hébergés dans des familles d'accueil, dans les conditions locales d'hébergement, dans le respect de l'intimité des jeunes.

L'objectif de cet hébergement est l'immersion dans la structure familiale sénégalaise qui doit permettre au jeune d'identifier des codes de communication entre jeunes et adultes au sein d'une culture qui n'est pas la sienne, et de faciliter les rapports à l'adulte au retour en France.

9. Fonctionnement

Journée type du lundi au vendredi

Lever	Petit déjeuner	Chantier	Déjeuner	Après-midi	Dîner	Coucher
7H00	7h/7h30	8h/13h	13h/14h	Temps calme	19h30/20h30	22h

Du lundi au samedi	Les week-ends
La journée-type s'applique du lundi au vendredi	Chaque jeune part dans la famille de son binôme le samedi de 9h jusqu'au dimanche 19h. Un éducateur et un animateur sont d'astreinte pour les suivis dans les familles des binômes. Tous les 15 jours, des sorties culturelles ou loisirs sont organisées avec le groupe et les binômes, encadrées par les professionnels d'astreinte et les bénévoles des Pionniers.



vie quotidienne sur le camp

Les binômes et leurs familles

A son arrivée au Sénégal, le jeune est mis en binôme avec un jeune local qui l'accompagnera tout au long du séjour et seront amenés à travailler ensemble. Le travail en binôme constitue la base d'un tel projet.

Pour beaucoup de jeunes, il s'agit d'un premier voyage à l'étranger. La cellule familiale semble la mieux adaptée pour permettre son immersion au sein d'une culture et d'un pays qu'il ne connaît pas. Le jeune, plongé au sein de la famille d'accueil, y découvre des coutumes, des rites, des modes de vie différents de ceux auxquels il est habitué. Cela lui permet d'ouvrir son esprit, de voyager, de s'enrichir sur le plan humain et intellectuel, ce qui participe évidemment à son développement psychique et intellectuel.

L'accueil de l'étranger occupe une place prépondérante au Sénégal comme dans beaucoup de pays d'Afrique. Ainsi, les jeunes accueillis le seront dans de bonnes conditions, et pourront vivre une expérience de vie unique.

C'est un élément important de décentration de soi notamment au regard de difficultés sociales rencontrées auparavant. Cet échange et cette immersion au sein d'une famille étrangère permettent une ouverture sur le monde, une profonde réflexion sur soi et sur sa vie. Il permet aussi l'échange culturel, l'échange de valeurs, de connaissance de l'autre.

De plus, cette immersion est l'occasion, pour certains jeunes, de renouer avec les valeurs familiales perdues.

La cellule familiale est la base de la socialisation primaire propre à chaque individu. Cette cellule prend une autre dimension dans les sociétés africaines où la notion de famille est différente de celle occidentale, car plus élargie. En effet, elle est beaucoup plus présente au quotidien et s'inscrit beaucoup plus dans le temps.

Ainsi le jeune, souvent en conflit familial ou en rupture familiale, pourra renouer avec ces valeurs et envisager un retour gagnant sur le plan des liens familiaux.

Le fait de travailler en binôme permet un partage avec l'autre tels que l'éducation, la vision de la société, la vision du travail. Ce partage bilatéral est un enrichissement commun qui laisse place à une autre vision du monde, à une connaissance élargie, à un champ de possibilité expérimentale plus vaste.



*Temps de vie quotidienne au sein
d'une famille Fatickoise*

Les chantiers

Dans le cadre de séjour de rupture, la réalisation d'un chantier de solidarité internationale revêt une importance capitale. Ces jeunes placés par l'ASE sont confrontés à la spirale de l'échec, par une dévalorisation d'eux-mêmes ou par ce que leur renvoie la société. Le chantier peut être un outil qui va permettre de retrouver une certaine « resocialisation ».

La vision des chantiers ne s'arrête pas aux travaux manuels ou à l'exécution de tâches. Au contraire, les chantiers apportent le goût de certaines valeurs perdues telles que l'esprit d'équipe, le travail, la vie en collectivité, et bien d'autres.

Ce travail est effectué avec les jeunes de France mais aussi leurs binômes de Fatick sans compter le personnel qualifié.

Cela permet aux jeunes de se réaliser au sein d'un groupe, de trouver sa place et de s'affirmer à l'intérieur de ce groupe. Cela permet également de développer des valeurs telles que l'entraide, la solidarité, le goût de l'effort.

Ce chantier est une ouverture sur le monde, tant par les valeurs du travail qu'il inculque, que par l'esprit de partage qui en découle. Il s'y développe également des échanges culturels, la transmission de savoir-faire différents, l'apport de techniques nouvelles adaptées à la réalité du contexte, un retour aux valeurs primaires avec les moyens à disposition.

La réalisation d'un tel chantier permet aux jeunes de transformer la perception qu'ils ont d'eux-mêmes. En effet, le sentiment du devoir accompli renforce un sentiment de fierté.

Pour la plupart d'entre eux il s'agit de la première expérience avec le monde du travail. Ils peuvent en apprécier les fruits du fait de l'intérêt public que revêt ce chantier. Ils sont placés aux premières loges pour apprécier le cheminement accompli.

Ce chantier se décompose en deux temps à savoir trois heures le matin. Il représente un vrai challenge pour ces jeunes peu habitués au respect des horaires, aux contraintes d'assiduité. Il vient en opposition avec leur situation connue en France où l'inactivité représente une bonne partie de leur quotidien. Ce chantier est un véritable pied à l'étrier. Il comporte les éléments de base d'une resocialisation en marche, à savoir : respect des horaires, des objectifs de travail, des autres, sentiment du devoir accompli et d'utilité à la société. Toutes ces valeurs, il n'est pas à en douter, seront appréciables pour un retour en France.

Ainsi les bienfaits du chantier éducatif peuvent se décliner de la façon suivante :

- Revalorisation de soi
- Esprit d'équipe
- Goût de l'effort
- Responsabilisation
- Vie en collectivité
- Découverte de métiers
- Apprentissage de techniques nouvelles
- Socialisation par le travail
- Évaluation et sentiment du travail accompli
- Motivation, implication des jeunes autour d'un projet commun
- Émancipation
- Développement et valorisation des compétences



Chantiers de séjours précédents

La randonnée d'immersion

A l'arrivée les jeunes sont pris en charge par l'équipe éducative. L'avion arrivant entre 21h et 22h, nous emmenons les jeunes dans un restaurant afin de décompresser du vol puis nous dormons dans une auberge à Dakar.

Le lendemain nous partons sur une semaine de randonnée entre M'Bour et Fatick ou Djilas ou nous campons de villages en villages afin d'immerger les jeunes dans la culture Sénégalaise authentique.

Nous utilisons des moyens de transports locaux et traditionnel pour faire les 30km qui séparent le début de la randonnée du lieu de camps (charrettes, pirogues et un peu de marche 7 km maximum).



Sortie en piroque

Durant cette randonnée les jeunes rencontrent des agriculteurs locaux, des artisans. Des cérémonies traditionnelles sont organisées par les villageois pour agrémenter les soirées.

En fin de randonnée les jeunes passent 24h en individuel avec selon le sexe du jeune un éducateur ou une éducatrice en s'appuyant sur nos familles relais afin de :

- Mieux comprendre pourquoi le jeune est venu
- Recueillir ses besoins
- Commencer à élaborer sa prise en charge durant le séjour

A la fin de cette randonnées une fête d'accueil est organisée sur le camp ou nous présentons à chaque jeunes leur binôme chez qui ils passeront progressivement leurs week-ends

Les familles relais

L'association dispose d'une vingtaine de contact de familles relais en Brousse, susceptibles d'accueillir un jeune en difficulté dans le groupe, afin qu'il réfléchisse à son projet et réintègre le groupe dans de bonnes conditions.

Le jeune est accompagné par un éducateur, un travail individualisé au regard de ces difficultés y est alors effectué.

Ce dispositif est à la disposition de tous les jeunes qui en font la demande, pour qui le groupe pèse un peu ou qui souhaitent sortir du groupe quelque jours.

Nous pouvons être amenés à sortir un jeune du groupe pour une période de réflexion si ce dernier a des attitudes ou comportement inadaptés qui dérangent la vie sociale du groupe.

Les réunions avec les jeunes

Tous les vendredis avant le départ en famille binôme une réunion de bilan de la semaine est organisée pour :

- Faire le point sur la semaine
- Recueillir les besoins des jeunes
- Adapter le fonctionnement
- Répondre à des propositions
- Améliorer la vie du lieu de vie

Tous les dimanches soir au retour des jeunes une réunion de **passation individuelle** et pour chaque jeune est mise en place.

Elle concerne chaque jeune et les 2 référents qui l'ont en suivi une semaine sur deux

Les objectifs de ce rendez-vous hebdomadaire sont

- Faire le point sur la semaine écoulée
- Réajusté si nécessaire les objectifs de la semaine à venir
- Recueillir des nouveaux besoins
- Affiner le projet personnalisé

Les visites culturelles

Le Sénégal est un pays très riche par la diversité des populations, des paysages, de son histoire, et de son contexte socio-culturel.

En effet il compte parmi ses sites historiques : l'île de Gorée célèbre par son histoire, point de départ des esclaves noirs vers l'Europe ou les Antilles. C'est un véritable concentré de l'histoire mondiale, car elle touche un bon nombre de population, qu'elle soit occidentale, africaine ou autre. Cette histoire est commune à bien des peuples et permet de mieux comprendre certains enjeux politiques, sociaux, et culturels du monde actuel.



Île de Gorée, lieu de départ des esclaves pour les Amériques

En outre, le Sénégal est riche pour sa diversité géographique très variée. Les régions ne se ressemblent pas et ont chacune leur particularité comme la Casamance, la région des lacs, ou encore la capitale pour ne citer que ceux-là. Les jeunes avec leurs binômes auront l'occasion de s'épanouir devant un tel champ de possibilités de découvertes, d'enrichissement culturel. Le Sénégal est également un pays riche pour son art musical mais aussi pictural. Les Sénégalais jouissent de la réputation d'être de grands couturiers, et leurs marchés aux tissus sont des lieux à ne pas rater.

Ce pays riche par ses différences ethniques et sociologiques. Ces dernières ne manqueront pas de susciter chez les jeunes un intérêt certain.

L'alternative de découvrir d'autres milieux, d'autres cultures, pourra éveiller leur esprit au partage, au respect d'autrui, au respect des règles de société.

Tant de choses à voir, d'expériences à vivre, qui ne laisseront pas les jeunes indifférents.

Le cinéma de Brousse

Depuis mai 2019 l'association a fait l'acquisition d'un vidéo projecteur, d'un groupe électrogène dans l'optique de faire un cinéma à ciel ouvert. Ainsi, les jeunes ont fabriqué un écran géant.

Depuis l'association réalise une séance de cinéma de plein air tous les quinze jours dans les villages des familles relais.

Les séances sont présentées par les jeunes. Nous choisissons des films muets ou expressifs afin que tout le monde soit concerné.

Ces séances, bien souvent dans des villages où il n'y a pas d'électricité, ont un vrai succès parmi la population et les jeunes accueillis. C'est l'occasion d'une grande soirée de palabre et d'échange avec la population.



Lutte sénégalaise sport national

10. Évaluation

L'évaluation du jeune et sa progression, démarre au premier entretien et se termine dans un contact renforcé au retour avec la structure d'accueil du jeune et le service prescripteur.

❖ Au départ : trois évaluations

- Évaluation de la capacité du jeune à intégrer le dispositif par les services prescripteurs et l'association
- Évaluation du comportement du jeune durant la phase préparatoire,
- Évaluation de la motivation du jeune et de son implication dans l'adhésion au projet.

Au regard de ces évaluations durant la phase préparatoire, un ajournement de l'inscription peut être envisagée dans le cas où le jeune montre une réelle résistance, en particulier, sur l'adhésion au projet et sur la dynamique de groupe.

❖ Pendant :

Des temps individuels d'évaluation avec les encadrants sont prévus toutes les semaines, où, avec le jeune, ils échangent différents points du séjour, à savoir :

- La vie de groupe,
- La participation au chantier,
- La relation avec les binômes et leur famille,
- Le comportement du jeune,
- L'adaptation au mode de vie sénégalais et à son environnement,
- L'adaptation sanitaire.

Au regard de ces temps d'évaluations, un éventuel rapatriement peut être évoqué avec un jeune en cas **de difficultés graves d'adaptation**.

❖ Suivi au retour :

L'intérêt du projet est de permettre aux jeunes de s'adapter à leur propre réalité et s'approprier leur parcours de vie.

Ainsi, au retour et durant l'année qui suit, une évaluation s'effectuera mensuellement afin d'évaluer l'opportunité du dispositif. L'évaluation portera sur :

- L'insertion sociale du jeune,
- Ses rapports avec le monde adulte,
- Son insertion professionnelle,
- La mise en œuvre de son projet personnel.

11. Rythme prévisionnel des départs

Calendrier des Séjours au Sénégal

L'association effectue quatre départs par an :

Fatick :

Départ en mars, retour en juillet

Départ en octobre, retour en février

DJILAS :

Départ en novembre, retour en mars

Départ en avril, retour en août

12 : GESTION DE CRISE

Eu égard à l'éloignement des jeunes pris en charge par rapport à leur pays d'origine, il a été mis en place divers protocoles afin de palier à tout événement qui pourrait mettre en difficulté la poursuite de leur séjour dans un cadre sécuritaire et rassurant. Ces protocoles sont actés et répétés à chaque prise en charge d'un nouveau groupe auprès des différents intervenants concernés.

La récente crise sanitaire a rappelé l'importance de la mise en place de ces protocoles, tout comme les situations internationales qui pourraient se tendre ou devenir instables. Aucune zone géographique n'est dorénavant épargnée par ces éléments (Europe, Asie, Afrique, Amérique du sud). Des pratiques avaient déjà été mises en place à la création du projet, il a donc été décidé de renforcer les différents process de prise en charge.

Le Sénégal est en Afrique l'un des pays les plus stables historiquement. Sa proximité avec le Mali ainsi qu'avec la Casamance ne doit pas faire perdre de vue que les espaces géographiques sont grands et que l'impact d'une crise en pays voisin ne touche pas directement l'ensemble des contrées environnantes, tout comme il en est de même de l'Ukraine pour la France ou pour l'Allemagne et la Pologne.

Le Sénégal a connu dans l'histoire récentes plusieurs crises politiques, notamment durant les élections présidentielles de 2012, 2019, et probablement celle à venir en 2024. Néanmoins, les diverses manifestations ont lieu principalement à Dakar ainsi que dans les « grandes » villes situées à plus de 100 kilomètres des camps où résident les jeunes. A titre de comparaison, les différentes manifestations violentes qui se sont déroulées ces dernières années en France ont majoritairement touché Paris ainsi que certaines grandes villes, sans pour autant s'étendre aux zones rurales, très peu impactées. Il en est de même au Sénégal, où nos camps sont situés dans des zones rurales, loin de l'éventuel tumulte urbain.

Pour autant, nous sommes inscrits sur le réseau ARIANE du Ministère des Affaires Etrangères. Nous recevons par mail et par SMS l'intégralité des alertes pouvant concerner des zones de manifestation ou de lieux à éviter. Evidemment, nous respectons à la lettre les recommandations de l'État français, et nous ne nous rendons jamais sur les zones déconseillées par le Ministère, à savoir la frontière du Mali (à plus de 800 kms) et la Casamance (à plus de 600 kms). Pour exemple, et bien que nous prévoyions en fin de séjour des visites touristiques près de Dakar, nous les avons annulées lors des derniers mouvements sociaux.

Toutefois, nous avons prévu, en cas de crise grave la mobilisation de l'ensemble de nos moyens (véhicules, taxis...) et de nos effectifs, soit 18 éducateurs et 8 surveillants de nuit, en tout donc 26 personnes afin d'assurer l'accompagnement et la sécurité des groupes de jeunes.

L'éventualité d'une reprise de la crise sanitaire liée au COVID, comme de tout autre événement de cet ordre, implique l'implication de l'ensemble de nos effectifs. En 2020, alors que les aéroports fermaient, et en collaboration avec le Consulat de France, et avec l'accord de nos partenaires sociaux et des familles, nous avons repoussé le retour des jeunes de deux mois, et il va sans dire que sur place, nous avons appliqué scrupuleusement les consignes sanitaires conseillées par l'État français, et avons suivi leurs évolutions diverses dans le temps.

Conclusion

L'Association PDSR, en vous présentant ce projet, souhaite pouvoir faciliter l'insertion de jeunes qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs existants.

Il s'agit, au regard d'une observation et d'une expérience menée et réussie durant trois années avec des jeunes majeurs en grande difficulté, de réinsérer les jeunes.

Nous ne pensons pas répondre de manière exhaustive aux problématiques des jeunes, mais de pouvoir répondre aux difficultés de certains jeunes qui remplissent les critères présentés dans le projet.

Convaincus qu'un projet alliant l'immersion dans une culture différente, la participation à un projet valorisant, l'immersion dans une structure familiale reposant sur des principes différents, l'effort de comprendre et de s'impliquer et de découvrir un environnement nouveau, peut permettre à des jeunes de se reconstruire, forts de cette nouvelle expérience, d'acquérir des atouts indispensables, afin de pouvoir se trouver une place et de donner du sens à leurs vies dans une société en perpétuel mouvement.

Laurent MARCILLE
DIRECTEUR de l'Association PDSR
Chef de projet Sénégal